

Présents pour le SNUipp : Alessandra Diakhate (Sénégal) et Marc Biau (Colombie) titulaires; avec Clémence Chaudin et Bruno Ribard (HDF).

SOMMAIRE

Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP).....	2
Points d'actualité	3
Approbation des comptes rendus.....	5
Compte-rendu du CT du 3 décembre 2019	5
Approbation du procès-verbal de la Commission Interne des personnels des services centraux du 28 janvier 2020	5
Organigramme des services centraux de l'AEFE du 1 ^{er} septembre 2020	5
Suivi de CT	6
Dialogue social à Nouakchott	6
Carte des emplois – 4ème phase 2020-2021	6
Présentation	6
Afrique	6
Amériques	7
Maghreb – Océan Indien	8
Asie.....	8
Europe	9
Moyen Orient - Proche Orient.....	10
Carte des emplois – 1ère phase 2021-2022.....	10
Notes et circulaires	10
La circulaire Calendrier scolaire.....	10
Point d'étape Label AFNOR Egalité professionnelle femmes-hommes.....	11
Questions diverses → <i>compte-rendu spécifique</i> : <u>CR-QD-CT-AEFE_03-12-19.pdf</u>	

Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP)

Chaque organisation, FSU, Sgen, Unsa, fait une déclaration liminaire.

La FSU revient sur la réforme des retraites, le dialogue social et l'avenir de l'AEFE :

Concernant les retraites, le gouvernement s'entête et maintient une réforme régressive, faite pour diminuer les pensions de toutes et tous. La FSU, qui appelle, dans le cadre de l'intersyndicale, à une nouvelle journée de grève et de mobilisation le 31 mars, demande le retrait de cette réforme et l'ouverture de discussions pour améliorer le système actuel. Les personnels enseignants seraient les grands perdants de cette réforme et ce ne sont pas les pseudo-annonces de revalorisations, surtout assorties de redéfinition des missions, qui compenseront quoi que ce soit, nous le savons.

A l'AEFE, concernant le dialogue social, et sur la base des réponses que vous nous faites, nous n'avons décidément pas la même analyse et constatons, au bout d'un an, que nous ne partageons pas la même conception. Pour nous, les non-renouvellements, fins de mission anticipée résultent de dossiers à charge, y compris dans la présentation.

Au Comité technique, le suivi des questions n'est pas assuré par l'Agence. Nous en avons aujourd'hui plusieurs exemples. Monsieur le Directeur, le Comité technique est l'organe de représentation central de l'Etablissement public, il faut en tenir compte !

Localement, nous avons réussi à enrayer conjointement et dans l'intérêt de tous, les vellétés d'autoritarisme qui s'étaient fait jour. Force est de constater que nous assistons à un retour de ces pratiques. Certains représentants sont mis en cause de manière inadmissible. Des décisions sont prises sans concertation et parfois en contradiction avec les textes et directives de l'Agence.

En Centrale, l'organigramme est un parfait exemple du manque de dialogue : la FSU a consulté les personnels, elle est intervenue et les remontées que nous avons eues attestent de cette absence de consultation. Malgré cela, vous imposez une réorganisation des services de l'Agence à marche forcée, alors qu'un projet de cette ampleur aurait mérité du temps et une réflexion associant l'ensemble des personnels.

Concernant les « chantiers » que vous ouvrez sur les rémunérations des personnels et la mise en place des IRF, gageons que la méthode sera cette fois à la hauteur des enjeux.

- Sur les premiers, toute tentative de dégradation de la situation des personnels ou de redéfinition des missions est pour la FSU une ligne rouge à ne pas franchir, nous l'annonçons dès à présent.
- Sur les seconds, nous attendons une réelle transparence dans l'ensemble des domaines (gouvernance, financement, statuts, missions), et cela passe aussi par une représentation des personnels.

Sur ces deux questions d'importance, le calendrier ne peut pas être précipité. De fait nous nous étonnons d'avoir information, sauf erreur de compréhension de notre part, de 3 groupes de travail les 28 et 29 avril, à Nantes et à Paris (IRF, Chantiers rémunération, égalité Afnor)

Monsieur le Directeur, nous attendons de votre part une réaction à la hauteur de ces dysfonctionnements. Soyez le garant d'un véritable dialogue social de qualité, en Centrale comme dans le réseau. (→ **La déclaration en affiche.**)

a. Situations de crise

1) Coronavirus

Le Directeur de l'Agence fait un point sur la situation dans les différents pays en précisant que l'AEFE et le MEAE suivent ce dossier de très près. Une cellule de veille hebdomadaire a été mise en place. En Asie, beaucoup d'établissements sont fermés avec des réouvertures prévues entre fin février et mi-avril. En ce qui concerne l'Italie, les écoles sont actuellement fermées car en vacances, le suivi sera mis en place dès la rentrée. L'Agence a annulé toutes les missions d'homologation, les rencontres sportives et les échanges ou voyages scolaires.

Les collègues concernés ont été couverts par des ordres de mission afin de percevoir normalement leurs salaires.

Une plateforme d'urgence a été mise en place par le service pédagogique et un vademécum créé afin de mutualiser et rendre accessibles les supports de travail pour les élèves.

Le Directeur exprime des craintes quant à la radiation des élèves dans les pays concernés et aux problèmes financiers qui risquent de se poser dans certains de ces établissements.

La FSU remercie les services de l'Agence pour leur réactivité et elle demande un cadre qui établisse les règles d'enseignement à distance et de rattrapage et qui s'applique dans tous les pays concernés. Il faudra aussi définir des délais de retour dans les établissements qui soient acceptables pour les personnels. La crise risque d'être longue, il faut donc établir un protocole qui puisse servir aussi dans d'autres crises et les Organisations Syndicales doivent être associées à son élaboration.

Le directeur convient que la charge de travail est importante et que les personnels sont au bord de l'épuisement. Il précise que les dates de réouverture sont théoriques et qu'il s'agit avant tout d'assurer la scolarisation des élèves et d'éviter une trop grande interruption. Il est tout à fait d'accord pour un retour d'expérience et engager un travail de réflexion sur un protocole "situations de crise".

Le chef de secteur précise les différentes modalités de réouvertures prévues à ce jour et l'organisation mise en place pour les différentes épreuves du bac.

La FSU rappelle le rôle de l'Agence, opérateur public, dans ce genre de crise, par opposition aux établissements partenaires qui ne garantissent pas vraiment le suivi des personnels et des élèves.

Les organisations syndicales s'inquiètent du paiement des salaires des personnels de droit local. L'agence répond qu'en cas de prolongation de la situation de crise, les difficultés financières pourraient entraîner des mesures touchant les personnels de droit local.

2) Bolivie : Depuis le départ du président Evo Morales et la nomination d'un gouvernement de transition, la situation en Bolivie est calme. La préparation des élections fait l'objet d'intenses tractations mais la vie quotidienne est normale : pas de blocage, pas de pénurie, pas de violences. Le lycée a fait sa rentrée normalement. Les élèves attendus se sont réinscrits. Cependant, à l'approche des élections qui auront lieu le 3 mai, des tensions pourraient réapparaître car la situation politique reste très fragile et tendue. Les observateurs craignent en outre, une inflation en raison de la désindexation de la monnaie locale sur le dollar. Le lycée saura s'organiser pour assurer au mieux la continuité pédagogique. En lien avec l'Ambassade et le comité de gestion, il prendra les décisions sécuritaires et d'organisation les plus adaptées.

3) Haïti : La situation politique n'est pas sereine en Haïti : il n'y a plus de chambre de députés, ni de sénat et le Président gouverne par décret. Cette configuration a des effets pervers : la mainmise des gangs sur certains quartiers de la ville et une situation sécuritaire dégradée. La direction du lycée Alexandre Dumas maintient un contact étroit avec le poste diplomatique dans la gestion de la situation ainsi qu'avec l'Agence.

Les organisations syndicales félicitent l'Agence du soutien à l'établissement dans cette crise et relaient le souhait des agents que l'établissement organise un transport sécurisé pour les enseignants; Monsieur le directeur en prend note.

4) Chili : Les établissements du réseau AEFÉ au Chili feront leur rentrée scolaire fin février-début mars. Les manifestations et les affrontements ont très largement diminué durant les congés scolaires et universitaires de l'été austral, la situation est actuellement calme. Il est cependant possible que les troubles recommencent dès la reprise des cours dans les universités et les lycées du Chili. Le pays se prépare à une rentrée en mars, potentiellement mouvementée en raison du référendum du mois d'avril. Pour cette raison, les équipes de direction de nos établissements au Chili restent vigilantes et prêtes à adapter leur fonctionnement si la situation sécuritaire devait l'exiger. Un regard plus attentif devra être porté au lycée Charles de Gaulle de Concepción qui, se trouvant en centre-ville, pourrait être plus exposé aux manifestations.

5) Liban : Depuis le précédent CT, la situation des établissements scolaires s'est relativement stabilisée au Liban : les établissements ont pu retrouver un fonctionnement normal, sauf cas spécifiques et ponctuels. Les dispositifs de rattrapage ont été programmés comme prévu, avec quelques ajustements nécessaires en fonction des situations locales. Les examens blancs ont pu avoir lieu sans encombre. Les E3C se sont déroulées sans difficultés notables. Le secteur et le poste diplomatique sont en contact constant avec les établissements pour suivre et accompagner l'évolution de la situation sur le terrain.

6) Venezuela: Le SNUipp demande un point sur la situation dans ce pays. M.Lesaunier, Chef de secteur, répond que la situation reste sous contrôle dans ce pays qui est une "Dictature en marche". Le proviseur dit que la situation est calme et les déplacements s'effectuent sans problème mais le poste reste vigilant car la situation peut changer du jour au lendemain.

b. Mise en place des E3C (CF compte-rendu du SNES)

c. Réduction des frais de scolarité pour famille nombreuse

L'Agence a répondu très clairement et de façon positive à la question posée par la FSU. La voici:

A la lecture du décret 2002-22, l'Agence confirme que les personnels détachés en position de résident peuvent bénéficier de la réduction des frais de scolarité pour famille nombreuse.

La FSU remercie L'Agence pour cette réponse et demande le remboursement des trop perçus.

d. IRF (Instituts régionaux de formation)

Comme annoncé lors du précédent CT, la FSU rappelle que les instituts régionaux de formation (IRF) devraient figurer à l'ODJ. Il est à déplorer qu'aucune information n'ait été donnée aux représentants des personnels depuis l'annonce de la mise en place des IRF, alors qu'ils sont officiellement en place depuis le 1er janvier 2020. Cette absence de transparence est-elle acceptable et justifiable pour un établissement public ?

Réponse de l'Agence:

Les IRF ne sont que nominalement en place depuis le 1er janvier 2020.

Pour l'heure, le fonctionnement des zones continue de reposer sur les établissements mutualisateurs, désormais appelés IRF, selon les modalités connues antérieurement.

Des groupes de travail - associant les organisations syndicales – sont amenés à se mettre en place courant 2020 pour étudier les impacts de l'évolution des établissements mutualisateurs en IRF, par exemple sur la gouvernance et sur la formation.

Ces groupes permettront de configurer le fonctionnement et les changements à venir en visant l'échéance fonctionnelle de janvier 2021.

Il est donc bien prévu d'associer les représentants des personnels dans les travaux à venir durant cette année de transition.

La FSU s'interroge quant à la circulaire de formation continue, liée à ce projet d'IRF: pourquoi ne figure-t-elle pas à l'ordre du jour de ce CT ? Le secrétaire général assure que le CT de juin 2020 devrait se prononcer sur les nouveaux textes applicables à compter de septembre 2020 ou de janvier 2021 selon le cas : la circulaire formation continue complétée par les nouvelles dispositions CPF ainsi qu'une circulaire sur les IRF.

1) Compte-rendu du CT du 3 décembre 2019

Le SNUipp intervient avant de voter ce compte-rendu. En effet, l'envoi du guide CCPL en janvier 2020 aux postes diplomatiques ainsi qu'aux chefs d'établissement n'a pas été fait. Or les premières CCPL commencent la semaine suivante. Le DRH affirme que cet envoi a été effectué dans la matinée, ce 25.02.2020. Le SNUipp en prend note.

Après correction, le compte-rendu de séance du 03-12-19 est approuvé à l'unanimité.

Notre compte-rendu : [CR CT AEFÉ du 03.12.2019](#)

2) Approbation du procès-verbal de la commission interne des personnels des services centraux du 28 janvier 2020

La FSU remercie l'Agence pour cet excellent procès verbal.

Vote sur le PV de la commission interne : pour à l'unanimité.

Notre article : [Commission Interne du 28 janvier 2020](#)

3) Organigramme des services centraux de l'AEFE à compter du 1er septembre 2020

La FSU exprime une nouvelle fois son désaccord sur cet organigramme. Elle rappelle que de longs débats ont eu lieu sous forme de deux groupes de travail et que peu d'avancées ont été obtenues au regard des attentes, le manque de transparence est notable ainsi que la non prise en compte de ce que les personnels et leurs représentants ont formulé. Elle note un problème de cohérence entre cet organigramme et la réalité car certains postes ne sont pas définis: 7 d'entre eux sont ajoutés aux 185 postes existants et doivent provenir de la fermeture de postes dans le réseau (glissement du réseau vers la centrale).

Le Secrétaire Général répond que cet organigramme est le reflet d'une organisation théorique et que les postes sont liés au schéma d'emploi.

Les organisations syndicales demandent donc une clarification de la situation car cette nouvelle organisation sera effective au 1er septembre 2020. Elles voudraient savoir combien de postes seront créés ou supprimés. Elles pensent qu'une étude poste par poste est nécessaire et proposent une réunion à ce sujet.

Monsieur Signoles répond qu'une nouvelle commission interne aura lieu. La FSU conclut en précisant qu'il y a eu un vrai problème de transmission des informations, sans consultation des personnels, et que ce vote est trop précipité car nous n'avons pas connaissance des ETP (emplois temps plein) de la centrale.

Vote sur l'organigramme des services centraux : contre à l'unanimité.

Suivi de CT

Dialogue social à Nouakchott

Une organisation syndicale demande un bilan à propos du dialogue social à Nouakchott en Mauritanie, car le climat dans l'établissement semble très tendu.

Le SNUipp profite de ce suivi de CT pour revenir sur la problématique récurrente des délais d'obtention des cartes de service. Les collègues sont en situation irrégulière. De plus, à l'occasion de voyages hors du pays, un visa payant est obligatoire sans cette carte de service. Les collègues sur place ont informé le proviseur et le COCAC le 14 février dernier de cette situation. Le SNUipp interroge l'Agence: peut-elle envisager d'aider ses agents en collaboration avec les services de l'Ambassade ?

La réponse a le mérite d'être claire : à Nouakchott comme ailleurs, l'Agence ne peut pas aider les résidents concernant les visas/cartes de service. C'est au chef d'établissement et au poste diplomatique, à l'arrivée des personnels, de traiter cette question. C'est une décision du pays, l'Agence n'a aucune possibilité d'intervenir.

Cela dit, le DRH reconnaît que c'est un sujet qui pose problème et qu'il est d'ailleurs en relation constante avec le MEAE. Il affirme que l'Agence va agir à son niveau et qu'une réflexion sur le coût que ce problème engendre pour les personnels a débuté. Ce sujet sera pris en compte dans le chantier des rémunérations des personnels dont les GT commenceront en avril 2020.

6

Carte des emplois – 4^{ème} phase 2020-2021

N.B. Lecture de la carte scolaire :

RE = résident enseignant, EE = expatrié enseignant, 1 = 1^{er} degré, 2 = 2^d degré.

Présentation

Le bilan de cette 4^{ème} phase de la carte des emplois (1^{er} et second degré) est de 35 fermetures et de 20 ouvertures, soit un bilan total de 15 fermetures nettes.

AFRIQUE

Le chef de secteur annonce l'ouverture de 7 postes de résident et la fermeture d'un poste de résident du 1^{er} degré en Angola.

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermeture	Ouverture
Afrique du sud	Johannesburg	Lycée Français Jules Verne	RE1		1
Angola	Luanda	Lycée Français Alioune Blondin Beye	RE1	1	
Cameroun	Douala	Lycée Français Dominique Savio	RE1		1
Congo	Brazzaville	Lycée Français St Exupéry	RE1		1
Djibouti	Djibouti	Lycée Français de Djibouti	RE1		1
Ghana	Accra	Lycée Français Jacques Prévert	RE1		1
République démocratique du Congo	Kinshasa	Lycée Français René Descartes	RE1		1
Tchad	Ndjamena	Lycée Montaigne	RE1		1

Bilan du secteur : Afrique

FERMETURES				OUVERTURES			
EXPATRIES		RESIDENTS		EXPATRIES		RESIDENTS	
1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré
0	0	1	4	0	0	7	2

	FERMETURES	OUVERTURES	BILAN
EXPATRIES	0	0	0
RESIDENTS	5	9	4
Total	5	9	4

La FSU explique que ces dernières années ce secteur a été malmené. Les établissements ont été fragilisés par de nombreuses fermetures et par l'ouverture de nombreux établissements partenaires. Ces derniers offrant parfois de meilleures conditions aux enseignants dans ces écoles. Le chef de secteur explique que les baisses d'effectifs dans les établissements conventionnés ne sont pas la conséquence de l'ouverture des établissements partenaires.

Le SNUipp/FSU se félicite de l'ouverture de 7 postes de résidents à ce CT et espère que tous ces postes seront pourvus et qu'il n'y aura pas de problèmes de détachement ni de recrutement.

Angola : Pour la fermeture du poste en Angola le SNUipp explique que les collègues sur place sont très inquiets. En effet, au delà des difficultés financières que connaît l'établissement, s'ajoutent de réels problèmes pour recruter sur place, et ce aux dires même du proviseur. De plus, ils ont l'impression que les arguments mis en avant sont surtout d'ordre financier. Par ailleurs, le taux d'encadrement n'est que de 59% au primaire.

Le chef de secteur répond que la monnaie locale, le kwanza, ne se dévalue plus et que les ajustements budgétaires en cours devraient permettre à la situation de se stabiliser. L'Agence continuera de soutenir cet établissement en espérant que la situation à moyen terme s'améliorera.

Le chef de service répond que les postes restent attractifs et qu'ils vont lister les TNR.

Togo : Le secrétaire Général précise pour le Togo que cet établissement a reçu une aide financière conséquente de l'AEFE et rappelle que cet établissement deviendra l'IRF de la zone et le nouveau lieu de résidence de l'inspecteur de la zone.

AMÉRIQUE

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermetu re	Ouvetu re
Haïti	Port au Prince	Lycée Alexandre Dumas	RE1	2	
Panama	Panama Ciudad	Ecole Française Paul Gauguin	RE1		1

Bilan du secteur : Amériques

FERMETURES				OUVERTURES			
EXPATRIES		RESIDENTS		EXPATRIES		RESIDENTS	
1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré
0	0	2	0	0	0	1	2

	FERMETURES	OUVERTURES	BILAN
EXPATRIES	0	0	0
RESIDENTS	2	3	1
Total	2	3	1

Le chef de secteur annonce, concernant les postes de résident pour le premier degré, 2 fermetures et 1 ouverture.

Haïti : Le SNUipp-FSU exprime son désaccord concernant les deux fermetures car ce pays est en crise et n'a pas de vivier de titulaires sur place. Le chef de secteur explique qu'à cause de la crise,

l'établissement a perdu 1000 élèves, il s'ensuit un gros problème financier et a donc demandé ces fermetures.

Panama : Le SNUipp-FSU applaudit la création d'un poste de PE résident à Panama. Cette école, qui suite à la réalisation du projet immobilier, voit son nombre d'élèves scolarisés augmenter.

MAGHREB - OCÉAN INDIEN

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermeture	Ouverture
Maroc	Casablanca	Ecole Georges Bizet	RE1	1	
Maroc	Casablanca	Ecole Claude Bernard	RE1 (spé)	1	
Maroc	Casablanca	Ecole Claude Bernard	EE1(EMFE)		1
Tunisie	Tunis	Ecole Robert Desnos	RE1	1	

Bilan du secteur : Maghreb - Océan Indien

FERMETURES				OUVERTURES			
EXPATRIES		RESIDENTS		EXPATRIES		RESIDENTS	
1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré
0	0	4	7	1	0	0	0

	FERMETURES	OUVERTURES	BILAN
EXPATRIES	0	1	1
RESIDENTS	11	0	-11
Total	11	1	-10

La cheffe de secteur annonce 4 fermetures au 1er degré et l'ouverture d'un poste d'expatrié.

Maroc, Tunisie : Le poste EMFE expatrié est un poste spécialisé ASH basé à Casablanca. Le SNUipp demande un éclaircissement sur ce poste ainsi que sur la fermeture du poste de maître spécialisé dans la même école.

Le secteur explique qu'il s'agit d'une transformation du dispositif OBEP de la zone et que l'IEN a demandé la création de ce poste car il n'y avait pas d'EMFE. Cet EMFE sera à mi-temps chargé de classe et fera de la formation auprès des collègues à propos de la prise en charge des enfants à besoin éducatifs particuliers. Le SNUipp exprime son inquiétude sur la réponse apportée en raison de l'importance du nombre d'élèves en difficulté demandant un suivi. La cheffe du service pédagogique explique que l'établissement recrutera plus de collègues PDL pour répondre à cette demande.

Pour ce poste, un appel d'offre sera fait et il sera traité comme un recrutement tardif.

Sur les fermetures des postes à Rabat et Casablanca ainsi que celle de Tunis, la cheffe de service explique que ces établissements ont un taux de résidents élevés, néanmoins le SNUipp déplore ces fermetures sur ce secteur.

ASIE

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermeture	Ouverture
Chine	Pékin	Lycée international Charles de Gaulle	RE1		1
Inde	Pondichéry	Lycée Français de Pondichéry	RE1	1	
Singapour	Singapour	Lycée Français de Singapour	RE1	2	

Bilan du secteur : Asie

FERMETURES				OUVERTURES			
EXPATRIES		RESIDENTS		EXPATRIES		RESIDENTS	
1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré
0	0	3	4	0	0	1	3

	FERMETURES	OUVERTURES	BILAN
EXPATRIES	0	0	0
RESIDENTS	7	4	-3
Total	7	4	-3

Pour le premier degré, le chef de secteur s'exprime sur une ouverture et trois fermetures de postes de PE résidents.

Inde : En ce qui concerne la fermeture du poste de Pondichéry, la fermeture est due à une forte baisse des effectifs.

Le Snuipp intervient en rappelant les difficultés locales connues de tous, et demande si l'Agence peut s'engager à distribuer des postes de résidents dans l'établissement en cas d'augmentation des effectifs. Le chef de secteur rappelle que l'agence accompagne cet établissement depuis de nombreuses années maintenant et que le vivier élèves dans la ville est très limité. L'établissement fait un effort important pour recruter des élèves en dehors de la ville de Pondichéry en s'appuyant sur son internat.

Singapour : Il s'agit de deux postes dont la fermeture a été demandée par l'établissement, par ailleurs le taux d'encadrement est élevé. Encore une fois, le SNUipp condamne le fait que des résidents soient remplacés par des TNR.

EUROPE

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermetu re	Ouvetu re
Espagne	Barcelone	Lycée Français de Barcelone	RE1	1	
Royaume-Uni	Londres	Lycée Charles de Gaulle	RE1	1	

Bilan du secteur : Europe

FERMETURES				OUVERTURES			
EXPATRIES		RESIDENTS		EXPATRIES		RESIDENTS	
1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré
0	0	2	7	0	0	0	2

	FERMETURES	OUVERTURES	BILAN
EXPATRIES	0	0	0
RESIDENTS	9	2	-7
Total	9	2	-7

Le chef de secteur annonce, pour le premier degré, 2 fermetures de postes de résident.

Barcelone : La FSU rappelle que la zone Europe est un grand réseau, dans tous les sens du terme, et a beaucoup donné en terme de redéploiement ces dernières années. Les répercussions dans le fonctionnement pédagogique est très lourd.

Le chef de secteur explique que cet arbitrage a été fait en relation avec l'établissement et que le taux d'encadrement par des titulaires est de 76.6%.

Madrid, Rome : Concernant la fermeture d'un poste d'espagnol et d'un poste d'italien, la FSU tire la sonnette d'alarme concernant les postes de titulaires de la langue nationale du pays. Ce sujet, complexe, a connu par le passé des avancées notables. La disparition de ces postes de titulaires détachés d'enseignement de la langue du pays (pour les élèves non-natifs) est inquiétante et met en danger tout le travail qui a été fait sur cet enseignement, nécessaire, et qui peut être qualifié de sujet diplomatique.

MOYEN ORIENT et PROCHE ORIENT

PAYS	Ville	Nom Etablissement	Poste	Fermeture	Ouverture
Arabie Saoudite	Riyadh	Ecole Française Internationale de Riyadh	RE1		1

Bilan du secteur : Moyen-Orient - Proche-Orient

FERMETURES				OUVERTURES			
EXPATRIES		RESIDENTS		EXPATRIES		RESIDENTS	
1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré
0	0	0	1	0	0	1	0

	FERMETURES	OUVERTURES	BILAN
EXPATRIES	0	0	0
RESIDENTS	1	1	0
Total	1	1	0

Arabie Saoudite : Le chef de secteur annonce une ouverture d'un poste de résident en Arabie Saoudite à Riyadh dont se félicite le SNUipp, cette ouverture avait par ailleurs été annoncée lors du précédent CT.

Vote sur la carte scolaire 4ème phase : contre à l'unanimité.

Carte des emplois – 1^{ème} phase 2021-2022

N.B. Lecture de la carte scolaire :

RE = résident enseignant, EE = expatrié enseignant, 1 = 1^{er} degré, 2 = 2^d degré.

Le secrétaire général précise que la carte réelle de la première phase 2021-2022 sera présentée au prochain CT de juin 2020.

Il s'agit d'un glissement d'un poste d'EMCP2 d'une ville à une autre, dans le même pays.

La FSU interroge le chef de secteur sur la compensation des heures devant élèves dans l'établissement qui perd ce poste d'EMFE.

Réponse: il n'y aura pas de compensation car il s'agit seulement de quelques heures.

Vote sur la carte scolaire 1ère phase : pour à l'unanimité.

Notes et circulaires

a. Circulaire calendrier scolaire 2020-2021

Le secrétaire général prend la parole et explique qu'il s'agit d'une régularisation. En effet cette circulaire aurait dû être présentée en juin 2019. Il ajoute que la circulaire calendrier scolaire 2021-2022 sera présentée au prochain CT de juin 2020 afin de retrouver de la cohérence.

La FSU demande deux ajouts (en référence à la circulaire 2019-2020) et une modification à la marge.

Le secrétaire général valide ces demandes.

Après correction, la circulaire calendrier scolaire est approuvée à l'unanimité.

b. Point d'étape Label AFNOR Egalité professionnelle femmes-hommes

Quelques jours après son arrivée, le Directeur de l'AEFE avait affirmé sa volonté que l'AEFE obtienne le Label AFNOR égalité professionnelle femmes-hommes.

Un calendrier de groupes de travail sera proposé aux Organisations Syndicales à partir du mois d'avril, afin d'établir un plan d'action pour les années à venir.

Un audit va être réalisé par AFNOR Certification sur les deux sites du siège et dans 8 EGD. Par la suite, ce label pourra éventuellement être attribué aux services centraux et à l'ensemble des EGD.

En janvier 2020, 16 relais-égalité ont été désignés dans les zones de mutualisation afin de diffuser cette « culture de l'égalité » dans le réseau, tout statut d'établissement confondus.

L'AEFE espère être en capacité de déposer son dossier de candidature avant l'été.

A la fin de ce CT le Directeur annonce le départ de M Signoles, secrétaire Général depuis 4 ans.

